

# CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DU COEUR DE BOURG

## ATTICHES (NORD)

2021

Pensé à travers une armature paysagère forte réservant une place majeure aux piétons, vélos et poussettes, le projet du cœur-de-bourg permettra de répondre à ces attentes en terme d'accueil de nouvelles familles et de maintien des équipements publics, tout en gardant ce caractère rural.

Notre relecture respecte les grands principes de l'armature urbaine composée autour :

- du transfert des équipements sportifs existants dans une nouvelle esplanade

sportive

- de la trame verte structurant l'extension du centre-bourg et le reliant aux grands espaces naturels,
- d'une mixité programmatique et typologique permettant de répondre à l'attente de tout type de ménage.

Notre projet repose sur la volonté de s'insérer au mieux dans le contexte en affinant le grain de la réflexion. L'extension du centre-bourg initiée prend forme tout en gardant une attention particulière aux

attichoises et riverains en ajustant le projet dans la finesse du détail :

- Ajustement des coutures urbaines avec l'existant en implantant en périphérie de l'opération le même type de bâti que le bâti voisin,
- Densité relative plus homogène et plus basse afin d'éviter les bâtiments collectifs trop imposants,
- Maîtrise du front bâti sur la route départementale afin d'offrir une façade urbaine de qualité et non des fonds de parcelles.